



Mardi 18 juillet 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030 :

Les Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur conjuguent leurs atouts et leurs talents pour une candidature française en coordination avec le CNOSF et le CPSF

En concertation étroite avec David LAPPARTIENT, président du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) et Marie-Amélie LE FUR, présidente du Comité paralympique et sportif français (CPSF), Laurent WAUQUIEZ, président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et Renaud MUSELIER, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ont aujourd'hui exprimé le souhait de proposer au mouvement sportif et à l'Etat de porter une candidature commune au Comité International Olympique (CIO) pour accueillir les épreuves des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2030.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques sont un moment fabuleux d'émotions, de célébration du sport, des athlètes et des valeurs olympiques d'excellence, d'amitié et de respect en favorisant la paix. Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 seront assurément un succès et permettront également de faire rayonner la France dans le monde entier.

Conscients de ces atouts, le Comité national olympique et sportif français, le Comité paralympique et sportif français, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, en concertation avec l'Etat, se sont rapprochés pour envisager une candidature aux Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2030. Cette démarche résulte de la conviction qu'ensemble et unis, une ambition olympique collective peut être portée dans le massif alpin français. Une ambition qui, en plus des enjeux sportifs, s'inscrit dans une transformation de l'économie et de l'environnement des sports d'hiver et un objectif de valorisation de notre patrimoine naturel, culturel et touristique d'exception.

Après avoir accueilli les Jeux Olympiques d'hiver à trois reprises, Chamonix en 1924, Grenoble en 1968 et Albertville en 1992, ainsi que trois Jeux Olympiques d'été dont ceux à venir de Paris en 2024, la France, terre de sports d'hiver, dispose d'une expertise et d'un savoir-faire uniques dans le monde pour l'organisation de grands événements sportifs internationaux.

Pour autant, l'accueil de cet événement ne peut être envisagé que dans le cadre d'une réflexion plus profonde sur des Jeux d'hiver, à laquelle invitent les mutations indispensables voulues par le CIO et qui intégreront en particulier :

- La prise en compte des enjeux liés à la préservation de la biodiversité et à l'accélération du réchauffement climatique dont les conséquences sont plus fortes encore dans les territoires de montagne. A cet effet, les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2030 devront marquer une inflexion majeure dans le modèle d'organisation des Jeux d'hiver, comme Paris 2024 l'est pour les Jeux Olympiques et Paralympiques d'été. La France peut, là encore, montrer la voie. Ils devront également s'inscrire dans une stratégie plus large au niveau national sur les sports d'hiver de demain, dans un contexte de réchauffement climatique, et dans laquelle les deux Régions sont d'ores et déjà pleinement engagées aux côtés de l'Etat ;
- La nécessité d'utiliser les infrastructures existantes dont certaines sont issues des Jeux Olympiques d'Albertville en 1992 et de maximiser les impacts positifs de l'événement pour nos territoires, nos acteurs sportifs, nos athlètes français et notre jeunesse ;
- La réduction indispensable des coûts d'organisation des Jeux d'hiver tout en visant à faire assurer le financement des Jeux Olympiques et Paralympiques essentiellement par des recettes de nature privée (partenaires, billetterie, etc.).

Les Jeux en France sont aussi pour nos athlètes français une opportunité de briller à la « maison » et de faire vibrer, par leurs exploits, tous nos compatriotes. Ils renforcent également la place du sport dans la société et le quotidien des Français.

Les deux Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur disposent d'atouts formidables avec une culture sportive profondément ancrée et une densité d'équipements inégalée dans le monde. Extrêmement dynamiques sur le plan économique, social, environnemental, culturel et touristique et facilement accessibles, elles ont, de surcroît, chacune l'expérience de l'organisation de grands événements sportifs internationaux.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2030 sont une opportunité exceptionnelle pour le sport français et les deux Régions concernées. C'est avec passion et enthousiasme que les acteurs concernés vont donc évaluer les conditions d'une éventuelle candidature aux Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver.

Un travail commun, en associant l'ensemble des services concernés de l'Etat, va être mené dans les prochaines semaines. Cette phase doit permettre, en lien avec les acteurs du sport français et de la montagne, les territoires concernés et les athlètes, d'identifier les atouts d'une candidature française dans les Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes. L'objectif est ainsi de pouvoir arrêter collectivement, après une large concertation, une décision mi-septembre 2023.

Les étapes à venir dans les prochains mois sont les suivantes :

- Transmission par le CNOSF en juillet du souhait d'ouvrir une phase de dialogue formel avec le CIO et sa commission des futures villes hôtes en vue de l'élaboration d'un dossier de candidature après l'expression par les deux Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur de leur intérêt pour accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030 ;
- Soumission d'un projet de candidature au CNOSF et au CPSF et à leurs organes délibérants en septembre ;
- Soumission du projet à la commission de futur hôte pour les Jeux Olympiques d'hiver en deuxième partie de septembre.

Au bout de ce processus, il reviendra à la Commission exécutive du CIO de décider l'ouverture d'un dialogue ciblé avec certains des candidats, probablement lors de sa réunion de décembre 2023. Ce dialogue ne pourra aboutir qu'après instruction et accompagnement par l'Etat du dossier de candidature.

En parallèle, le CNOSF et le CPSF et l'ensemble de leurs équipes restent évidemment pleinement mobilisés, avec toutes les parties prenantes, pour la réussite des Jeux de 2024 et de la délégation olympique et paralympique unifiée ainsi que pour la construction d'un héritage durable pour notre pays et faire de celui-ci une grande Nation sportive.

Le Président du CNOSF, David LAPPARTIENT, a déclaré : *« Les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver en France en 2030 constituent une formidable opportunité de poursuivre l'élan des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et offrent de fabuleuses perspectives au sport français et à nos athlètes. Ensemble, nous devons imaginer les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver du futur dans le contexte du réchauffement climatique ; des Jeux respectueux des équilibres, des Jeux qui favorisent les transitions dans le monde de la montagne, des Jeux économes et des Jeux populaires. C'est ce défi que nous sommes prêts à relever. »*

La Présidente du CPSF, Marie-Amélie LE FUR, a déclaré : *« Après deux éditions des Jeux Paralympiques d'hiver où la France s'est hissée à la 3ème et 4ème place au rang des nations et dans la poursuite de la dynamique des Jeux paralympiques de Paris 2024, le Comité Paralympique et Sportif Français est heureux de réfléchir à des perspectives enthousiasmantes pour le sport français. Nous contribuerons activement aux travaux qui s'engagent afin de réfléchir à un concept innovant et durable pour une nouvelle édition des Jeux paralympiques en France. »*

Le Président de la Région Auvergne-Rhône Alpes, Laurent WAUQUIEZ, a déclaré : *« Grande région de la montagne abritant le premier domaine skiable du monde, Auvergne-Rhône-Alpes a écrit parmi les plus belles pages de l'histoire des sports d'hiver en accueillant sur son territoire, au cœur des Alpes, les trois éditions françaises des Jeux Olympiques. Dans la continuité de cet héritage, nous sommes aujourd'hui prêts à porter cette ambition de faire des Jeux de 2030 une vitrine de l'excellence sportive de notre région, du développement durable de nos massifs alpins et ainsi d'amorcer un nouvel élan pour l'Olympisme français. »*

Le Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Renaud MUSELIER, a déclaré : *« Fort de notre expérience et de notre Plan climat « Une Cop d'Avance », la Région SUD a voté le premier budget 100% vert d'Europe en 2022. Nous pouvons proposer un nouveau modèle des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver neutre en carbone dès 2030. Le développement de notre territoire reste en harmonie avec notre environnement et de la qualité de vie de ses habitants. A taille*

humaine, il est respectueux d'un cadre naturel unique et préservé. Les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver et les athlètes du monde entier sont donc les bienvenus pour se mesurer avec plaisir dans les montagnes et vallées des Alpes du SUD. »

Martin FOURCADE, membre du CIO, quintuple champion olympique de biathlon et membre de la commission des athlètes du CIO a déclaré : « Par notre culture des sports d'hiver, notre environnement et grâce à nos athlètes, nous avons la possibilité d'écrire les Jeux Olympiques d'hiver de demain, adaptés à nos enjeux sociaux et climatiques : saisissons cette chance. »

Marie BOCHET, octuple championne paralympique de ski alpin a déclaré : « Au-delà des performances sportives exceptionnelles, les jeux représentent pour moi des moments d'union qu'eux seuls peuvent nous offrir. Ce serait une chance extraordinaire de faire de nouveau vibrer à l'unisson notre pays au travers de ces deux belles régions et d'inspirer notre jeunesse des montagnes. »

Alexis PINTURAU, triple champion du monde de ski alpin, triple médaillé olympique a déclaré : « La France, grâce à ces régions montagneuses, est l'un des principaux acteurs des sports d'hiver dans le monde. C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que je me joins à la candidature pour les Jeux Olympiques d'hiver de 2030. »

Gabriella PAPADAKIS, championne olympique et championne du monde de danse sur glace a déclaré : « J'ai eu l'honneur de côtoyer certains des immenses talents dont regorge l'hexagone, qu'ils soient sur les pistes de ski ou celles de glace. Avoir les Jeux Olympiques d'hiver sur le territoire serait une occasion rêvée de faire briller ces magnifiques disciplines et de partager notre passion aux futures générations. »

Arthur BAUCHET, triple champion paralympique de ski alpin a déclaré : « Avoir les Jeux à la maison, c'est une opportunité qui ne se présente qu'une seule fois dans une carrière. Ce serait pour moi un rêve ultime ! À fond pour 2030. »

Julia PEREIRA DE SOUSA-MABILEAU, médaillée olympique en Snowboard a déclaré : « Cela serait un rêve de me battre pour ramener une médaille olympique à domicile. Ma Région soutient les sports d'hiver depuis de nombreuses années et compte de nombreux grands sportifs qui défendent nos belles montagnes ensoleillées. »

CONTACTS PRESSE :

Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) : pressecnosf@cnosf.org / [01 40 78 28 52](tel:0140782852)
Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) : medias@france-paralympique.fr / [06 99 55 56 87](tel:0699555687)
Région Auvergne-Rhône-Alpes : presse@auvergnerhonealpes.fr / [04 26 73 48 20](tel:0426734820)
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : mpinatel@maregionsud.fr / [06 13 86 12 10](tel:0613861210)



Partenaires Mondiaux



Partenaires Premium



Partenaires Officiels

